



**Bureau de développement
des télécommunications (BDT)**

Réf: BDT/RPM-AFR/DM/272

Genève, le 27 février 2013

Aux:

- Administrations des Etats Membres de l'UIT de la région Afrique
- Membres du Secteur de l'UIT-D de la région Afrique
- Organisations régionales et internationales
- Organisations intergouvernementales exploitant des systèmes à satellites

Objet: **Forum régional sur le développement (RDF), 1er octobre 2013, et Réunion préparatoire régionale (RPM) pour l'Afrique, 2-4 octobre 2013, Accra (Ghana)**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la Réunion préparatoire régionale pour l'Afrique en vue de la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2014 (RPM-AFR), qui se tiendra à Accra (Ghana), **du 2 au 4 octobre 2013**, à l'aimable invitation du Gouvernement du Ghana.

Les réunions préparatoires régionales sont organisées en application de la Résolution 31 (Rév.Hyderabad, 2010) pour tenter de renforcer la coordination régionale et d'impliquer au plus tôt les Membres dans le processus de la CMDT-14. L'objectif est aussi de déterminer, au niveau régional, les problèmes auxquels il faut trouver une solution, afin d'encourager le développement des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (TIC), compte tenu des besoins les plus urgents exprimés par les Etats Membres et les Membres de Secteur de la région.

La RPM-AFR devrait identifier des sujets prioritaires qui sont essentiels pour le développement des télécommunications/TIC dans les pays de la région. A cette fin et pour faciliter les travaux préparatoires des Membres du Secteur du développement des télécommunications (UIT-D), il a été établi un projet d'ordre du jour pour la RPM-AFR, qui figure dans l'Annexe.

A l'occasion de la RPM-AFR, l'UIT organise aussi le Forum régional sur le développement pour l'Afrique (RDF-AFR), qui se déroulera à l'invitation du Gouvernement du Ghana le **1er octobre 2013**. Ce Forum est conçu comme une tribune favorisant le dialogue, la coopération et les partenariats entre les décideurs du secteur des télécommunications/TIC, les régulateurs, le secteur privé, les universitaires, les agences de développement régionales et internationales et les organisations en ce qui concerne des questions de télécommunication/TIC propres à la région. Un ordre du jour du Forum sera prochainement affiché sur le site web de la réunion RPM-AFR.

Contributions

Afin de faciliter la présentation des contributions à la réunion RPM-AFR, un modèle sera disponible sur le site web de cette réunion à compter du **1er juillet 2013**. Outre qu'il homogénéise la soumission des contributions, ce modèle facilitera le suivi de leur traitement en réduisant les opérations de reformatage. Les contributions non soumises selon ce modèle risquent donc de voir leur traitement et leur mise sur le web retardés. Les documents de travail seront mis sur ce même site web à mesure de leur disponibilité.

Pour permettre aux délégations d'avancer dans leurs travaux préparatoires, et conformément à la Résolution 1 de la CMDT (Rév. Hyderabad, 2010), les propositions et les contributions relatives aux points du projet d'ordre du jour devraient être présentées dès que possible, et en tout cas avant le **2 septembre 2013**.

Inscription et demandes de bourses

L'inscription préalable et les demandes de bourses s'effectueront uniquement en ligne à compter du **1er juillet 2013**, par l'intermédiaire des coordonnateurs désignés par chaque administration ou entité habilitée à participer à la réunion RPM-AFR et au Forum RDF-AFR.

Les délégués s'inscrivant sur place devront présenter une lettre d'accréditation fournie par le coordonnateur désigné pour leur administration ou entité.

Le rôle des coordonnateurs désignés est de s'occuper des formalités d'inscription pour leurs administrations et entités respectives. Vous pouvez avoir accès à la liste des coordonnateurs en vous connectant sur TIES, à l'adresse: <http://www.itu.int/net3/ITU-D/meetings/registration>.

Les coordonnateurs désignés trouveront le formulaire d'inscription sur le site web de la réunion RPM-AFR à l'adresse: <http://www.itu.int/net3/ITU-D/meetings/registration>.

Si votre Administration/organisation n'a pas désigné de coordonnateur, ou si elle souhaite modifier les coordonnées de celui-ci et/ou procéder à un changement de coordonnateur désigné, nous vous saurions gré de bien vouloir nous faire parvenir, sur papier à en-tête, ses nom, prénom et adresse électronique, par télécopie (+41 22 730 5545/+41 22 730 5484) ou par courrier électronique envoyé à: bdt-registration@itu.int.

Sous réserve qu'un financement soit disponible et afin d'encourager la participation au Forum RDF-AFR et à la réunion RPM-AFR, une bourse complète ou deux bourses partielles pourront être accordées à **chaque Etat Membre remplissant les conditions requises**. Les Etats Membres remplissant les conditions requises pour recevoir une bourse de l'UIT sont ceux qui sont reconnus comme figurant parmi les pays les moins avancés (PMA), selon le classement établi par les Nations Unies, ainsi que les pays à faible revenu dont le produit intérieur brut (PIB) par habitant est inférieur à 2 000 USD. Dans le cas des bourses partielles, l'UIT prend en charge les billets d'avion ou l'indemnité journalière de subsistance; l'Etat Membre prend en charge le reste du montant de la bourse. Pour recevoir un formulaire de demande de bourse, les participants doivent au préalable s'être inscrits en ligne et avoir coché la case correspondante dudit formulaire. **Une fois signé et approuvé, le formulaire de demande de bourse doit nous parvenir au plus tard le 2 septembre 2013**. Les inscriptions préalables sans demande de bourse se poursuivront jusqu'à la fin de la réunion RPM-AFR, c'est-à-dire jusqu'au 4 octobre 2013.

Informations pratiques

Je propose que la réunion RPM-AFR et le Forum RDF-AFR soient, autant que possible, des réunions sans papier pour contribuer aux efforts déployés dans le monde entier pour lutter contre les changements climatiques. Afin de faciliter le travail, il est demandé aux participants de bien vouloir apporter leur propre ordinateur portable. Si toutefois votre délégation avait besoin d'exemplaires papier des documents de la réunion ou du Forum, veuillez noter que nous souhaiterions en limiter la distribution à deux (2) jeux par Etat Membre qui en ferait la demande. Nous vous informons que les documents seront affichés sur le site web de la réunion RPM-AFR et du Forum RDF-AFR.

Des informations pratiques sur l'hébergement et les formalités de visa seront bientôt disponibles sur le site web de la réunion RPM-AFR.

Je me tiens à votre entière disposition en cas de besoin. Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, votre personnel peut s'adresser à M. Andrew Rugege, Directeur régional, Bureau régional de l'UIT pour l'Afrique, par courriel (andrew.rugege@itu.int) ou par téléphone (+251 11 55 149 77).

J'attends avec un très grand intérêt vos contributions qui permettront de faire en sorte que les résultats de la CMDT-14 soient des outils utiles et fiables qui guideront nos travaux au cours des prochaines années pour répondre aux besoins des pays de la région Afrique sur la base des grandes priorités que vous aurez fixées.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[Original signé]

Brahima Sanou
Directeur

Annexe: Avant-projet d'ordre du jour

ANNEXE**Avant-projet d'ordre du jour de la RPM-AFR de 2013**

- 1 Cérémonie d'ouverture
- 2 Election du Président et du Vice-Président
- 3 Adoption de l'ordre du jour
- 4 Examen du plan de gestion du temps
- 5 Evaluation de la mise en oeuvre du Plan d'action d'Hyderabad (CMDT-10) et du Plan d'action du SMSI
- 5a Rapport sur les résultats de l'AMNT-12 et de la CMTI-12 qui concernent les travaux de l'UIT-D
- 6 Identification des domaines prioritaires
- 7 Thèmes des travaux futurs de l'UIT-D (y compris les méthodes de travail et les Questions des Commissions d'études) liés aux domaines prioritaires identifiés
- 8 Etablissement de priorités pour les initiatives régionales
- 9 Divers

Brahima Sanou
Directeur